

Agents autorisés Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M ^{me} Sophie Perreault, AQDFL. M. Antoine Dionne, coordonnateur Table filière pomme Entrepôtsitaires	Représentants des chaînes Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Metro Sobey's M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec
---	---

18 décembre 2014

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2014

Décision du comité de prix du **18 décembre 2014** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, est le maintien des prix des variétés tardives déjà **fixés afin de favoriser l'écoulement des pommes du Québec dans le réseau de distribution**. Le comité maintient l'annexe H pour une promotion ciblée pour **les variétés McIntosh et Spartan à compter du 8 janvier au 4 mars 2015, VOIR LES DÉTAILS DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS**.

Date	Sunrise Paulared Ginger Gold minot : 42 lb	Paulared minot : 42 lb	Lobo minot : 42 lb	McIntosh Spartan Gala minot : 42 lb	Cortland Empire Rouge Dél. Jaune Dél. minot : 42 lb	Honeycrisp * minot : 42 lb
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 14,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 35,00 \$ C : 35,00 \$
A compter du 15 sept. 14		S : 14,00 \$ C : 17,00 \$				
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus						
* Spécifications pour la Honeycrisp <ul style="list-style-type: none"> • Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70mm) en cellule ou en sac • Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire • Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit 						
PROMOTIONS CIBLÉES						
Du 22 oct. au 3 déc. 14	Rabais de 3 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et MCINTOSH dans un contenant de plus de 5 lb dans lequel on insère des pommes destinées en sac et annoncées en circulaire.					
Du 3 novembre au 3 déc. 2014	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND ET MCINTOSH vendues en sac dans des contenants de <u>5 lb ou moins</u> et annoncées en circulaire d'une chaîne alimentaire ou par un autre regroupement de fruiterie AVEC preuve de circulaire durant la période.					
Du 12 novembre au 7 janv. 2015	Rabais de 3 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND, MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans un contenant <u>de plus de 5 lb</u> et annoncées en circulaire. Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND, MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans des contenants de <u>5 lb ou moins</u> et annoncées en circulaire d'une chaîne alimentaire ou par un autre regroupement de fruiterie AVEC preuve de circulaire durant la période. *TOUTES POMMES VENDUES en promotion ciblée seront compensées à partir du 1^{er} janvier 2015.					
Du 8 janvier au 4 mars 2015	Rabais de 3 \$/minot (avec complément de prix) *pour les pommes de variétés, MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans un contenant <u>de plus de 5 lb</u> et annoncées en circulaire. Rabais de 2 \$/minot (avec complément de prix) *pour les pommes de variétés MCINTOSH ET SPARTAN vendues en sac dans des contenants de <u>5 lb ou moins</u> et annoncées en circulaire d'une chaîne alimentaire ou par un autre regroupement de fruiterie AVEC preuve de circulaire durant la période.					

Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires)	
Du 15 octobre au 3 décembre 2014	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et McINTOSH vendues en vrac. Le rabais s'applique sur le résultat du classement prédéterminé (cellule et sac) pour la pomme destinée à l'état frais. Rabais de 2\$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et McINTOSH vendues en sac.
Du 12 novembre au 7 janv. 2015	Rabais de 2 \$/minot (sans complément de prix) *pour les pommes de variétés CORTLAND et McINTOSH ET SPARTAN vendues en vrac. Le rabais s'applique sur le résultat du classement prédéterminé (cellule et sac) pour la pomme destinée à l'état frais. Rabais de 2\$/minot (sans complément de prix) pour les pommes de variétés CORTLAND et McINTOSH ET SPARTAN vendues en sac. *TOUTES POMMES VENDUES en opportunité d'affaires seront compensées à partir du 1^{er} janvier 2015.
Du 8 janvier au 4 mars 2015	Rabais de 2 \$/minot (avec complément de prix) *pour les pommes de variétés McINTOSH ET SPARTAN vendues en vrac. Le rabais s'applique sur le résultat du classement prédéterminé (cellule et sac) pour la pomme destinée à l'état frais. Rabais de 2\$/minot (avec complément de prix) pour les pommes de variétés McINTOSH ET SPARTAN vendues en sac.

S: Sac

C: cellule

APPLICATION DE L'ANNEXE H - promotions ciblées -

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante : un rabais sera alloué pour **les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une **base mensuelle par variétés** ciblées au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac par variété ciblée pour chacun des mois (**selon la période identifiée dans le tableau précédent**). Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, **les emballeurs devront conserver la preuve en ayant en leur possession la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H**.

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES- COMMERCE INTERPROVINCIAL

L'opportunité d'affaires s'appliquera de la façon suivante : un rabais de 2 \$ sera alloué pour la **variété ciblée emballée vendue en vrac ou en sac destinée au commerce interprovincial ou exportation selon les périodes identifiées dans le tableau précédent**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle **par variété** ciblée, voir le tableau des prix précédent, sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac. Les quantités devront être comptabilisées avec les mêmes « annexes H » de ces variétés pour les promotions. Les agents autorisés devront conserver les factures de vente s'y rattachant pour validation par l'inspecteur-vérificateur des conventions de mise en marché.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland					
	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$
À compter du 15 septembre	9,80 \$				

* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.

Prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais aura lieu le **lundi 19 janvier 2014 à compter de 13 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des prix des pommes tardives et de l'inventaire des pommes entreposées destinées à l'état frais.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2014

Décision du 11 décembre 2014 du comité de prix de la pomme destinée à la transformation.

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce	Pommes à jus opalescent
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives 0,055 \$ la livre et/ou 2,31 \$ le minot de 42 livres + une diminution de 0,0025 \$ la livre sur excédent de plus de 50 millions de livres selon une péréquation telle que décrite ci-dessous *	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du 11 décembre 2014	Tardives 0,06 \$ la livre et/ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)

**** Pour l'année de commercialisation 2014-2015, toutes les pommes réfrigérées destinées à l'état frais qui seront détournées à la transformation (pomme à sauce et à jus opalescent pour transformation immédiate) seront payées à 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres.**

*Le premier versement aux producteurs pour la pomme tardive à jus standard sera de **0,0525 \$ la livre** suite à la livraison de ces pommes. Un ajustement de prix sera envoyé après les dernières réceptions des pommes au sol. Si le volume total est inférieur à 50 millions de livres, l'ajustement sera de 0.0025 \$/lb pour un total de 0,055 \$ la livre. **Étant donné que le volume total a été de 49,7 millions, A. Lassonde paiera la différence de 0,0025 \$/la livre sur les pommes qu'elle a achetées des producteurs de pommes**, ainsi que toutes les pommes du Québec commercialisées via les transporteurs de pommes à jus ou le poste de transformation accrédité par Lassonde seront visées par la bonification.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION

Les membres du comité ont décidé que le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra à la **demande des parties** pour discuter des prix des pommes tardives.

LISTE D'AGENTS AUTORISÉS

Nous vous transmettons une nouvelle liste d'agents autorisés datée du **18 décembre 2014**, car nous avons ajouté Verger Nicolet inc.

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel, agr.
Fédération des producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2014-2015\com18-12-14.doc

Année de commercialisation 2014-2015
Agents autorisés (Producteur – Emballeur)

9050-3665 Québec inc. (Guertin & Alix) 431, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 464-5092	Ferme Denis et Frères SENC 10524, rang de la Fresnière Mirabel Qc J7N 2R9 450 258-4324	La Fruiteraie inc. 501, rue Principale Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3842	Fruits et Légumes RG inc. 29, Lamartine Est St-Eugène Qc G0R 1X0 418 247-5478	Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0J 1C0 450 298-5275	PA-VPG inc. 59, rang de la Montagne Rougemont J0L 1M0 450 469-4139
Pomi inc. 825, Rang Welsh Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2267	Pommes Enderle inc. 514, chemin James Fisher Hemmingford, Qc J0L 1H0 450 247-2463	Verger Bleuetière 235 (Karl Roy) 5, route 235 Ange-Gardien Qc J0E 1E0 450 293-6115	Verger des Bois-Francis inc. 304, route 116 est Princeville Qc G6L 4K6 819 364-5783	Verger des Horizons inc. 67, St-Louis Warwick Qc J0A 1M0 450 358-2790	Verger Maia inc. 2530, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0927
Verger Nicolet Inc. 5760, rue Principale Grand St-Esprit Qc J0G 1B0 819 289-2101	Verger Roger Côté inc. 785, rue Principale Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2997	Verger Rouge Pomme inc. 1299, rang Double Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2029	Vergers Archambault SENC 1140, rang Papineau St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-5838	Vergers Cataphard & Fils inc. 1802, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-6783	Vergers Daniel Paquin inc (Les) 1619, Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-0929
Vergers Lamarche inc 175, Montée du Village St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0695	Vergers M. Trottier (396682 Canada Inc.) 21, Montée McCole St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-4676	Vergers Rémillard inc. (Le) 3185, chemin Lemieux Franklin-Centre Qc J0S 1E0 450 826-3751	Vergers St-Denis et fils SENC 926, montée du village St-Joseph du lac Qc J0N 1M0 450 623-0619		

Agents autorisés (Emballeur)

Jean-Yves Boileau & Fils (2006) inc. 355, route 202 Havelock Qc J0S 2C0 450 826-4222	Naturpac inc. 105, de la Pommeraie St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 473-3750	Verger Hamel Distribution inc. 2050, rang Papineau St-Paul d'Abbotsford Québec J0E 1A0 450 379-5287	Verger Paul Jodoin Inc. 3333, rang du Cordon St-Jean Baptiste Qc J0E 1A0 450 467-4744	Vergers St-Paul inc. 195, rue Principale St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-9769
---	--	---	--	--

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

9094-0875 Qc inc. (Adnan Saab) 2650, boul Gouin O. Montréal Qc H3M 1B4 514 322-5755	Domaines Roka inc. (les) 405, rue Gohier Ville Saint-Laurent Qc H4L 3H6 514 804 6450	Ferme Fernand Drouin 4606, chemin Royal Ste-Famille G0A 3P0 418 829-2501	Fermes Pommix SENC (Les) 1288, rue Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-086	J + L Faille SENC 2635, route 202 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2456	Jean-Luc Legault 1799, rang du Domaine St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 806-5656 450 623-0674
Maraîcher André Côté enr. 2035, rue Papineau St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-5277	Polyculture Plante 20, chemin du Bout de l'Îles St-Pétronille Qc G0A 4C0 418 828-1459	Verger & Jardins Caouette 36, ch. Lamartine E. St-Eugène de l'Islet Qc G0R 1X0 418 247-7973	Verger Gaudreau (Francis Gaudreau) 1304, Bellevue O., Cap-St-Ignace Qc G0R 1H0 418 246-5607	Vergers Guindon & Fils inc. 2454, rue Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 514 894-0637	

Année de commercialisation 2014-2015

Agents autorisés (Acheteur)

9054-2291 Québec inc. (Francis Lavoie) 120, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3894	Abbaye de St-Benoit du Lac 1, rue Principale St-Benoit du Lac Qc J0B 2M0 819 843-4080	A. Lassonde inc. 170, 5 ^e avenue Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-4926	Cidrerie La pomme du St-Laurent inc. 503, chemin Bellevue ouest Cap St-Ignace, Qc G0R 1H0 418 246-5957	Christopher Hatch 2835, Tomofobia road Ogden, Qc J0B 3E3 819 876-2198	Cidrerie Michel Jodoin inc. 1130, Petite Caroline Rougemont Ac J0L 1M0 450 469-2676
Courtage Blair Itée. 1500, route 202 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2512	Distributions Richard Boutin inc. 15, rue Industrielle Ste-Claire, Qc G0R 2V0 418 883-4258	Domaine Pinnacle inc. 291, rue Minier Cowansville, Qc J2K 3Y6 450 263-5835	Entreprises Ser-Ber enr. 6707, rang 5 Beaulac-Garthy Qc G0Y 1B0 418 449-1558	Face cachée De la pomme 617, route 202 Hemmingford Qc J0L 1H0 450 247-2899	Ferme CMJI Robert 1105, Petite Caroline Rougemont, Qc J0L 1M0 450 469-3090
Gestion Ronald Lavallée inc. 312, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 473-4144	Jacques Brisebois 8856, rang de la Fresnière Mirabel Qc J7N 2R9 450 258-2579	Nutriart inc. 550, Avenue Godin Québec Qc G1M 2K2 418 687-5320	Pierre Dagenais et Fils inc. 463, rue Notre- Dame, C.P. 547 St-Chrysostome Qc J0S1R0 514-387-4323	Vergers de la Colline 348, rue Principale Ste-Cécile de Miton Qc J0E 2C0 450 378-3484	Pommes MA-GIC inc. 293, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2604
Pommes Philip Cassidy inc. 4490, rue Ontario E., Montréal Qc H1V 1K7 450 947-1162	Serge et Diane Trottier SENC 640, L'Annonciation Oka, Qc J0N 1E0 450 479-6478	Vergers D & C Choquette inc. 507, rue Principale Ange-Gardien Qc J0E 1E0 450 531-4222	Vergers du Minot inc. 376, chemin Covey Hill Hemmingford Qc J0L 1H0 450 247-3111	Vergers Petit & Fils 1020, chemin de la Montagne Mont St-Hilaire Qc J3G 4S6 450 467-9926	Vergers du Monastère inc. 1105, Petite Caroline Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3153
Vergers Lafrance inc. 1473, chemin Principal St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 491-7859	Vergers Leahy inc. (Les) 1772, route 209 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2544	Vergers Richard HuserEAU inc. (Les) 215, rang Ste- Sophie Oka Qc J0N 1E0 450 479-6609	Vergers Thomson inc. 460, de la Montagne St-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0 450 379-2020		

Regroupements régionaux

Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0E 2C0 450 298-5275	Pomico inc. 348, rue Principale Ste-Cécile de Milton Qc J0E 2C0 450 378-3484
---	---

En date du 18 décembre 2014